

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNE DE OUISTREHAM

EXTRAIT DE LA
SEANCE DU 12 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 mai à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 6 mai, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Béatrice PINON, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Paul BESOMBES, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Martial MAUGER, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Yves MESLÉ, Emmanuel TISON, Isabelle VILLEY DESMESERETS, Nicolas FRENOD, Marie LE BAS, Alexandre LAVENANT, Lucie TOLMAIS, Marc GENARD, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Christophe GSELL

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

Finances :

DECISIONS BUDGETAIRES ET AMENAGEMENT – AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT – AJUSTEMENTS d'AP et CP

DL20250512_15B	Présents : 28	Pouvoirs :	Abstentions : 7	Suffrages exprimés : 21	Pour : 21	Contre :
----------------	---------------	------------	-----------------	-------------------------	-----------	----------

Rapporteur : M. Pujol – VU en C° finances du 07/05/2025

Il est nécessaire de revoir la programmation de certains travaux déjà engagés ou en passe de l'être et d'inscrire le montant des nouveaux crédits de paiements au titre de l'exercice 2025.

Lu et entendu l'exposé, après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 7 abstentions¹,

→ MODIFIE le tableau des AP/CP comme suit :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) – BUDGET 2025								
Situation des autorisations de programme (AP) et crédits de paiement (CP)								
N° / DEL	Intitulé de l'AP	Montant des AP (€)			Montant des CP (€)			
		pour mém. : AP votée / AP cumulée	Révision AP CM2.2025	Total AP cumulé exercice 2025	Total CP déjà ouverts en N- (pour info)	CP ouverts exo.2025	Modif. CM2.2025	
Dépenses							Total CP ouverts 2025	
1 Modif.16/12/24	RENOVATION EGLISE SAINT SAMSON	2 751 000	-	2 751 000	751 000	100 000	-	100 000
7 Modif.12/06/23	2ème SALLE CABIEU	1 630 000	-	1 630 000	1 630 000	0	-	0
8 Modif.17/06/24	RENOVATION ET EXTENSION DU COSEC	2 823 000	-	2 823 000	2 823 000	0	-	0
9 Modif.17/06/24	AIDES A LA RENOVATION ENERGETIQUE DE L'HABITAT	120 000	-	120 000	96 000	24 000	-	24 000
22-1 D6.12/9 modif.18/12/23 Modif.17/06/24	CONSTRUCTION RESTAURANT SCOLAIRE	2 395 000	-	2 395 000	1 595 000	750 000	-	750 000
22-2 D7.12/9	RENOVATION TENNIS COUVERTS	7 100 000	-	7 100 000	940 000	3 000 000	+350 000	3 350 000

¹ MM Chauvois, Meslé, Tison, Frenod et Besombes, et Mmes Segaud Castex et Le Bas s'abstiennent lors de chaque délibération

Modif.12/06/23 Modif.17/06/24								
22-3 D8.12/9	RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX	572 000	-	572 000	572 000	0	-	0
22-4 D9.12/09 Modif.12/06/23	REHABILITATION AIRE CAMPING-CARS	310 400	-	310 400	310 400€	0	-	0
23-1 D5.16/01 Modif.18/12/23	OPERATIONS RAVALEMENT FAÇADES	150 000	-	150 000	100 000	50 000	-	50 000
23-2 D7.12/6 Modif.18/12/23	CONSTRUCTION D'UN SKATE PARK (bowl + jeux inclusifs)	572 000	-	572 000	572 100	0	-	0
23-3 D8.12/06 Modif.18/09/23	AMENAGEMENT DU SQUARE BRAINE L'ALLEUD	600 000	-	600 000	600 000	0	-	0
24-1 D4.18/12/23	AQUISITION D'HORODATEURS	280 000	-	280 000	70 000	35 000	-	35 000
24-2 D4.18/12/23 Modif.16/12/24 Modif.17/06/24	HALLE AUX POISSONS	8 580 000	-	8 580 000	50 000	40 000	+80 000	120 000
24-3 D4.18/12/23	REAMENAGEMENT ESPLANADE LOFI	1 268 410	375 000	1 643 410	80 000	1 188 410	+375 000	1 563 410
24-4 D4.18/12/23 Modif.17/06/24	HALLE OUVERTE PL. MARCHE	5 055 600	-	5 055 600	50 000	0	-	0
24-5 D8.15/04 Modif.16/12/24	CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE	16 000 000	-	16 000 000	50 000	50 000	+320 000	370 000
24-6 D8.17/6	RELEVE DES CONCESSIONS CIMETIERE	300 000	-	300 000	75 000	75 000	-	75 000
24-7 D9.17/6	AMENAGEMENT DE PARKINGS Et petits travaux de voirie	600 000	-	600 000	150 000	150 000	+50 000	200 000
25-1 D.16/12/24	MAPPING EVENEMENTIEL	150 000	suppression	0	-	50 000	suppression	0

➔ S'ENGAGE à inscrire l'ensemble de ces dépenses en crédits de paiement aux budgets correspondants en section d'investissement.

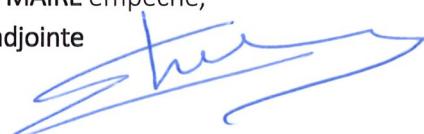
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

Pour LE MAIRE empêché,

La 1^{ère} adjointe



Catherine LECHEVALLIER

